

le délit

McGill DAILY le délit
DPS SPD
DAILY PUBLICATIONS SOCIETY
SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS DU DAILY

Publié par la société des publications du Daily, une association étudiante de l'Université McGill
Le D^élit est situé en territoire Kanien'kehá:ka non-cédé.



RÉDACTION

3480 rue McTavish, bureau 107
Montréal (Québec) H3A 1B5
Téléphone : +1 514 398-6790

Rédactrice en chef
rec@delitfrancais.com
Gabrielle Genest

Actualités
actualites@delitfrancais.com
Alexia Leclerc
Béatrice Vallières
Vacant

Culture
artsculture@delitfrancais.com
Sophie Ji
Vacant

Société
societe@delitfrancais.com
Opinion - Malo Salmon
Enquête - Myriam Bourry-Shalabi

Vie nocturne
vienoctrurne@delitfrancais.com
Alexandre Gontier

Coordonnateur-riche de la production
production@delitfrancais.com
Léonard Smith

Visuel
visuel@delitfrancais.com
Marie Prince
Laura Tobon

Multimédias
multimedias@delitfrancais.com
Dilara Bhuiyan
Mia Ballestrazzi

Coordonnateur-riche de la correction
correction@delitfrancais.com
Camille Matuszyk
Paul Hajage

Webmestre
web@delitfrancais.com
Mathieu Ménard

Coordonnateur-riche réseaux sociaux
reso@delitfrancais.com
Anna Henry
Vacant

Contributeur-riche-s
Carl Cenerelli, Albert Ghitescu, Florence Lavoie,
Pauline Lenfant-Koenig, Justine Lepic.

Couverture
Marie Prince

BUREAU PUBLICITAIRE
3480 rue McTavish, bureau B•26
Montréal (Québec) H3A 0E7
Téléphone : +1 514 398-6790
ads@dailypublications.org

Publicité et direction générale
Boris Shedov

Représentante en ventes
Letty Matteo

Photocomposition
Mathieu Ménard

The McGill Daily
coordinating@mcgilldaily.com
Anna Zavelisky

Conseil d'administration de la SPD
Salyor Catlin, Gabrielle Genest, Natacha Ho Papieau, Asa
Kohn, Boris Shedov, Anna Zavelisky.

Pourquoi ne pas voter?

GABRIELLE GENEST
Rédactrice en chef

Élections Québec met les bouchées doubles cette année pour encourager les Québécoises et Québécois, surtout celles et ceux de 18 à 34 ans, à se rendre aux urnes le 3 octobre prochain. Année après année, les jeunes sont les moins nombreux-ses à exercer leur droit de vote. Aux élections provinciales de 2018, 53,41% des plus jeunes électeur-riche-s se sont rendu-e-s aux urnes. Ce taux reste relativement stable à 53,9% pour les élections fédérales de 2019, mais chute à 46,7% pour les élections fédérales de 2021 et à 24,7% pour les élections municipales de 2021. Les inquiétudes d'Élections Québec relatives à l'exercice du droit de vote chez les jeunes expliquent certainement en partie sa campagne active sur les réseaux sociaux (et notamment sur TikTok, où la fameuse boîte de carton électoral est soumise aux plus populaires tendances de la Génération Z) pour faire sortir le vote.

Malgré ces incitatifs pour se diriger aux urnes, nombreux-ses sont les jeunes qui pensent sans doute s'abstenir du processus électoral qui déterminera nos représentant-e-s à l'Assemblée nationale du Québec. « Pourquoi voter? » est une question de plus en plus commune et compréhensible, alors que règne le cynisme envers l'efficacité et la représentativité de nos élu-e-s à l'Assemblée nationale, qui peinent à amener des solutions concrètes pour freiner la crise climatique ou celle du logement. La foi ébranlée des jeunes envers les institutions démocratiques traditionnelles les pousse vers d'autres voies d'activité politique qui leur permettent de se sentir véritablement impliqué-e-s, comme la participation à des manifestations ou la signature de pétitions.

Bien que l'exercice du droit de vote n'est effectivement qu'une mesure parmi tant d'autres pour s'engager politiquement, cette action n'est pas pour autant complètement dépourvue de signification. Le geste relève du strict minimum en matière d'implication citoyenne, mais ses effets sont concrets pour les candidat-e-s et les partis politiques. Même si notre vote ne porte pas la personne ou le parti que l'on préfère au pouvoir, il les aidera toujours à poursuivre leurs activités; en effet, le remboursement des dépenses des candidat-e-s ainsi que l'aide financière gouvernementale apportée au parti varient selon le nombre de votes reçus.

Dans la mesure où l'exercice du droit de vote peut toujours avoir un effet, même s'il est marginal, pourquoi ne pas voter? Se rendre aux urnes et s'impliquer de manière plus significative ne sont pas des actes mutuellement exclusifs. En outre, il n'a jamais été aussi facile de voter, notamment pour les jeunes. Pour les membres de la communauté mcgilloise, il sera possible de voter, quelle que soit la circonscription de résidence, au 680 rue Sherbrooke Ouest le mercredi 28 septembre entre 9h30 et 20h et le jeudi 29 septembre entre 9h30 et 14h. En vertu de la Loi électorale, les cours seront également suspendus le 3 octobre, jour officiel du scrutin, afin de permettre aux étudiant-e-s de se déplacer aux urnes. Voter n'a pas seulement un impact sur les résultats électoraux; cet acte permet d'assurer la pérennité d'une démocratie saine et le financement des activités de chacun des partis. ☺

Les opinions exprimées dans les pages du Délit sont celles de leurs auteur-e-s et ne reflètent pas les politiques ou les positions officielles de l'Université McGill. Le Délit n'est pas affilié à l'Université McGill.

Le Délit est situé en territoire Kanien'kehá:ka non-cédé.

L'usage du masculin dans les pages du Délit vise à alléger le texte et ne se veut nullement discriminatoire.

Les opinions de nos contributeurs ne reflètent pas nécessairement celles de l'équipe de la rédaction.

Le Délit (ISSN 1192-4609) est publié la plupart des mercredis par la Société des publications du Daily (SPD). Il encourage la reproduction de ses articles originaux à condition d'en mentionner la source (sauf dans le cas d'articles et d'illustrations dont les droits ont été auparavant réservés). L'équipe du Délit n'endosse pas nécessairement les produits dont la publicité paraît dans le journal. Imprimé sur du papier recyclé format tabloïde par Imprimeries Transcontinental Transmag, Anjou (Québec).

Grève mondiale pour la justice climatique

Les manifestant·e·s déferlent dans les rues de Montréal.

Texte
MALO SALMON
Éditeur Société

Photos
ANNA HENRY
Coordonnatrice Réseaux

Le 23 septembre dernier, en réponse à l'appel lancé par le mouvement *Fridays for Future*, les manifestant·e·s se sont rassemblé·e·s autour du monument Georges-Étienne Cartier afin d'exprimer l'urgence d'agir contre la crise climatique. Leurs revendications incluent la réduction de la consommation d'énergies fossiles et la taxation des riches pour réinvestir dans les services sociaux afin de soutenir les populations les plus à risque de souffrir des changements climatiques au Québec. Bien que l'événement n'ait pas eu la même ampleur que son itération de l'automne 2019, alors que l'activiste suédoise Greta Thunberg participait à la marche, la passion de la foule pour les enjeux défendus était tout aussi palpable.



L'événement visait à sensibiliser le public vis-à-vis du concept de la justice climatique, qui réfère au lien étroit qu'entretiennent les problèmes sociaux et les changements climatiques. Un nombre important de groupes tels que la Confédération des syndicats nationaux et La Riposte socialiste, dont la vocation principale n'est pas de lutter contre le dérèglement climatique, mais plutôt d'agir sur des enjeux d'ordre sociétal, étaient présents. Leur but était de souligner que la justice climatique implique non seulement la réconciliation des humains avec la terre, mais également l'entraide entre tous·tes.

« La justice climatique englobe la justice sociale »

Shirley Barnea, porte-parole de Pour le Futur MTL

Kevin Ka'nahsohon Deer, professeur dans une école d'immersion Mohawk, a été le premier à prendre la parole. Il a évoqué l'idée d'une union entre les enjeux sociaux et climatiques, affirmant que « la souffrance de la terre est la souffrance de l'humanité (tdlr) ».

Alors que la foule descendait tranquillement sur l'avenue du Parc en direction du centre-ville, *Le Délit* a eu l'occasion de s'entretenir brièvement avec Shirley Barnea, une des organisatrices de la manifestation et oratrice d'un des discours. Elle est également la porte-parole du mouvement Pour le Futur Mtl et souligne que « la justice climatique englobe la justice sociale (tdlr) », évoquant l'idée que les pays développés produisent le plus de gaz à effet de serre, tandis que ce sont les pays moins développés qui en subissent les conséquences.





« Les mécanismes d’oppression de la terre et des groupes sociaux ont les mêmes conséquences », a renchéri Marianne, une manifestante. Bien qu’elle explique ne pas avoir elle-même subi de séquelles du dérèglement climatique, elle était dans la rue vendredi dernier pour exprimer sa solidarité avec ceux-elles qui en subissent. Comme beaucoup d’autres manifestant-e-s, elle accorde une plus grande importance aux enjeux sociaux engendrés par la crise climatique qu’aux enjeux écologiques.

« Les mécanismes d’oppression de la terre et des groupes sociaux ont les mêmes conséquences »

Une des revendications importantes qui ont été entendues lors des discours est l’objectif de cesser complètement l’utilisation des énergies fossiles au Québec d’ici 2030. Interrogée quant à l’aspect qui pourrait prendre la société québécoise sous cette mesure, Shirley Barnea affirme: « Ce ne sera pas “la même chose, mais en version électrique”. Il faudra une restructuration qui mettra l’accent sur le transport en commun (tdlr) ».



Plusieurs membres de la Première Nation innue de Matimekush-Lac John étaient présent-e-s pour parler de leur expérience en tant que victimes du dérèglement de l’environnement par l’humain. En effet, selon les représentant-e-s du groupe, l’activité minière à proximité fait fuir les animaux qu’il-elle-s chassaient, emplit l’air de poussière et détruit le paysage qui les entoure. Les représentant-e-s de la communauté soutiennent que le minage détériore non seulement l’environnement naturel, mais également les conditions de vie de leur nation, concrétisant le lien entre justice sociale et climatique. ☹

SOCIÉTÉ

DOSSIER societe@delitfrancais.com

Étudiante et candidate

Entrevue avec Catherine Pelletier, étudiante à McGill et candidate pour la CAQ.

Catherine Pelletier est étudiante à l'Université McGill, où elle complète actuellement la dernière session de son baccalauréat qui regroupe une majeure en science politique et une double mineure en études québécoises et en langue russe. En parallèle, elle est vice-présidente de la Commission Relève de la Coalition avenir Québec (CRCAQ), soit l'aile jeunesse de la CAQ et candidate pour le parti dans la circonscription de Gouin. *Le Délit* l'a rejointe pour discuter de la conciliation entre l'engagement politique et les études universitaires, du harcèlement, et de l'implication politique chez les jeunes.

Le Délit (LD) : Pourquoi as-tu décidé de te présenter comme candidate pour la CAQ en parallèle à tes études?

Catherine Pelletier (CP) : Je pense que mon engagement politique remonte à mon enfance. Je suis fille d'immigrants, et j'ai grandi dans un climat sexiste et misogynne. Mon premier souvenir politique, c'était lors de l'élection de Pauline Marois avec le Parti québécois. Mon père était à côté de moi et il m'avait dit: « Une femme comme première ministre, ouache ! » C'est la première fois où je me suis dit: « Mais voyons, il me semble que ça n'a pas de bons sens ». À travers ces expériences, non seulement mon ambition féministe a grandi, mais aussi mon ambition de militante. En 2018, je ne savais pas pour qui j'allais voter. Je venais tout juste de finir mes études à Brébeuf dans un programme de théâtre, où la culture politique est très, très à gauche et en même temps, je ne me retrouvais pas tellement dans tout ça. J'oscillais un peu: gauche, droite, centre... Mais, ce que je cherchais surtout, c'était un parti qui était à l'écoute, alors j'ai fait plein d'événements dans pleins de partis politiques. Puis, j'ai commencé à m'engager avec la CAQ: plus j'allais à des événements, plus je sentais l'ouverture. Je pense que ça, c'est une des grandes qualités de la CAQ, l'ouverture et la capacité à revenir sur ses idées. Je pense aussi que c'est important en politique d'être

réaliste. Moi aussi, si on avait tout l'argent du monde, j'en donnerais à tout le monde! Mais la politique, c'est pas juste de donner, donner... La politique, c'est surtout des sacrifices. Au final, je pense que c'est quand même important de noter que je n'ai pas été la première à lever la main puis à dire: « Moi je vais y aller! ». Mais, si mon parti a besoin de moi, je vais y aller. Je n'ai aucun problème à me lancer dans le vide.

LD : On sait que Gouin, ce n'est pas une circonscription facile à gagner pour la CAQ. C'est la circonscription de Gabriel Nadeau-Dubois, co-porte parole de Québec Solidaire. Est-ce que ça t'arrive quand même de te dire: « Qu'est-ce que je fais si je gagne »?

CP : Je me pose cette question tous les jours. Ce n'est pas impossible que je gagne, mais il faut du travail! Honnêtement, je n'y ai pas beaucoup pensé. Est-ce que j'arrête mes études? Qu'est-ce que je fais? Ce qui me passionne en ce moment, ce sont mes études. Je rentre à la maîtrise en janvier, puis j'aimerais faire mon doctorat pour éventuellement enseigner la science politique à l'université. Est-ce que je serais capable de sacrifier mon rêve de carrière, qui est d'être professeure, pour être députée? Oui... Mais, en même temps, est-ce un sacrifice qui est envisageable en ce moment? J'ai beaucoup réfléchi avant de me présenter, mais si ça avait été une circonscription plus facilement « gagnable », j'y aurais davantage réfléchi et ça aurait été une décision beaucoup plus mûrie. Au final, je le fais surtout pour les citoyens de Gouin qui vont avoir la possibilité de voter pour la CAQ.

LD : Tu dis que te présenter aux élections, c'était te lancer dans le vide. Qu'est-ce qui te faisait peur ?

CP : Je pense que mes appréhensions sont devenues réalité très rapidement. C'est vraiment la violence. J'ai reçu des dizaines et des dizaines de messages qui me disaient notamment « J'espère vraiment te trouver sur Pornhub pour que tu te fasses encluler » ou « Vide-toi de ton sang », ou bien « J'espère que tu vas te faire



PHOTO FOURNIE PAR CATHERINE PELLETIER

violer ». C'est de la misogynie et je pense que c'est ça, un des plus gros problèmes des campagnes électorales en ce moment, la sexualisation des femmes, et particulièrement des jeunes femmes. Sur la pancarte de Vincent Delorme, qui est au Parti Québécois.

« Je pense que les jeunes ont leur place en politique et qu'ils ont leur place à l'Assemblée nationale »

Catherine Pelletier

on va écrire « Fuck you », mais sur mes pancartes, on écrit « Fuck you salope ».

LD : Est-ce que ces expériences que tu vis en ce moment t'ont fait questionner ton désir de te lancer en politique?

CP : J'ai toujours voulu faire de la politique, mais je pense que ça m'a obligée à me demander si j'avais une carapace assez solide pour ça. Je pense que la réponse, c'est oui et non, dans le sens où ça ne m'affecte pas personnellement, mais je ne veux pas que ça affecte ma famille, mon copain et éventuellement mes enfants. Je pense que j'ai peur. La campagne ne m'a pas découragée, mais ça a renforcé

mon désir de me tourner vers une carrière en enseignement à l'université. Je pense que j'ai besoin de prendre un *step back* [pas de recul, nldr] » pour construire ma carapace et être plus confiante dans mes décisions politiques et dans mon avenir politique.

LD : Est-ce que ton implication politique a eu un impact sur ta vie étudiante?

CP : Oui, j'essaie de ne pas trop en parler dans mon entourage à l'université, notamment aux étudiants. C'est sûr que je montre ma campagne sur les réseaux sociaux, donc si les étudiants me cherchent, ils vont le voir. Je n'en ai pas parlé à mes enseignants parce que je n'ai pas envie que mon engagement politique affecte mes études. Pour moi, mes études, c'est la plus grande priorité dans ma vie. J'ai envie de séparer ces deux aspects, même si les deux m'apportent beaucoup. Ma campagne me motive dans mes

études, mais je n'ai pas envie que ça devienne un frein.

LD : Pourquoi c'est important pour toi de voir des jeunes s'impliquer en politique?

CP : Ce que je dis tout le temps, c'est que les jeunes doivent s'impliquer, et je m'en fous du parti pour lequel ils s'impliquent. Si tu votes, même si tu votes blanc, ce n'est pas grave. Pour moi, l'essentiel c'est de participer à l'exercice démocratique, qu'il s'agisse d'être bénévole, d'aller voter ou même juste d'aller s'informer. Je pense que les jeunes ont leur place en politique et qu'ils ont leur place à l'Assemblée nationale. L'implication commence par l'information, puis cette information passe par les journaux, comme *Le Délit*! Tu as le droit d'être révolté contre certaines choses, et c'est même ça, la base de la démocratie. C'est l'information. C'est d'être pour certaines choses et d'être contre d'autres, puis d'essayer de se positionner. Une fois que tu as l'information, c'est difficile de ne pas avoir la passion. ☺

Propos recueillis par
BÉATRICE VALLIÈRES
Éditrice Actualités

Une élection qui confirme le réalignment des forces partisanes?

Pr Bélanger partage son analyse des élections provinciales.

Éric Bélanger, professeur titulaire au Département de science politique à l'Université McGill, présente son analyse du contexte électoral qui sous-tend les élections provinciales de 2022. Pour ce faire, il s'appuie sur l'analyse étayée de son dernier livre co-rédigé avec Jean-François Daoust, Valérie-Anne Mahéo et Richard Nadeau, *Le nouvel électeur québécois* (2022), publié aux presses de l'Université de Montréal. La discussion s'est structurée autour des déterminants du vote, en utilisant l'outil de l'entonnoir de causalité. Ce dernier permet de comprendre le comportement électoral en étudiant quatre facteurs allant du plus éloigné au plus proche de l'exercice du vote : les données sociodémographiques, les orientations idéologiques, les enjeux de campagne, et la manière dont sont perçues les cheffes des partis politiques. Nous avons centré notre discussion principalement sur les trois derniers facteurs.

Le Délit (LD) : *Les orientations idéologiques, soit les valeurs et orientations de l'électorat, font partie des déterminants du vote qui se mesurent et s'établissent sur le long-terme. Vous notez des transformations qui auraient pour incidence de contribuer à, et je cite votre livre ; « redéfinir l'espace partisan au Québec ». D'abord, quels sont ces climats et quels changements observez-vous?*

Éric Bélanger (EB) : Il y a trois grands clivages qui sont au centre du système partisan québécois. Le premier clivage est d'ordre constitutionnel et suit l'axe du oui ou du non : est-ce qu'on veut un projet de souveraineté? Ce clivage n'est plus saillant, en ce qu'il ne détermine plus la dynamique électorale aujourd'hui. Ensuite, il y a le clivage entre la gauche et la droite économiques : est-ce qu'on veut plus ou moins d'intervention de l'État? À cet effet, on voit le Parti conservateur du Québec (PCQ) qui veut couper la place de l'État dans la société et dans la vie des citoyens, tandis que Québec solidaire (QS) souhaite renforcer ce type interven-

tionniste. C'est un clivage qui a souvent été présent au Québec, particulièrement depuis la Révolution tranquille. Le troisième clivage oppose la gauche et à la droite culturelles, qui tourne davantage autour de nouveaux enjeux.

LD : *Ce nouveau clivage, vous l'appellez dans votre livre le clivage libéral/autoritaire. Qu'est-ce qui vous a mené à cette appellation?*

EB : Dans la littérature actuelle, il n'y a pas de consensus sur la nomenclature de ce nouveau clivage, même au sein de notre équipe de quatre auteurs! Toutefois, on avance dans le livre l'argument qu'il y a un nouvel axe qui englobe les questions liées aux changements du début du 21^e siècle. Cet axe libéral/autoritaire traite les questions sur l'immigration et sur l'environnement, car elles ont la même source, soit les transformations du capitalisme. Depuis quelques décennies, l'immigration augmente au Québec parce qu'on a besoin de main-d'œuvre. L'essentiel, donc, c'est de se questionner à savoir si on impose un certain nombre de règles d'intégration aux nouveaux arrivants, ou est-ce qu'on les laisse entièrement libres de vivre avec leurs différences. La position plus autoritaire de la CAQ, c'est de dire : « on va quand même imposer un certain nombre de manières de faire à cette population immigrante-là parce qu'on veut qu'elle s'intègre à la majorité francophone ». Donc, on va imposer la loi 96 et la loi 21, par exemple.

LD : *Où se retrouvent les changements climatiques dans ce clivage?*

EB : La colle entre les deux enjeux, c'est que les changements climatiques sont également amenés par les transformations du modèle capitaliste, notamment par un accroissement de la production et de la consommation, ce qui amène davantage de pollution et une accélération des changements climatiques. Je vois cet enjeu davantage en termes de préoccupations, car tous

les partis vont se dire en faveur de la protection de l'environnement. Dans la littérature sur les comportements électoraux, on parle d'un enjeu de valence, c'est-à-dire que tout le monde est d'accord sur l'objectif, mais là où les partis et les électeurs vont se différencier, c'est par la manière d'atteindre l'objectif, en termes de moyens et d'efforts. Par exemple, QS montre que c'est sa priorité, tandis que la CAQ affirme que c'est important, mais qu'elle a d'autres priorités.

LD : *Pour poursuivre dans l'analyse de l'entonnoir de causalité, les enjeux de campagne sont d'autres déterminants du vote. Quels seraient les principaux enjeux pour cette campagne-ci?*

EB : À nouveau, l'immigration et les changements climatiques sont les enjeux de campagne principaux, et à ceux-ci s'ajoute la langue. La CAQ a adopté la loi 96, mais le PCQ a le beau jeu de dire que ça ne va pas assez loin. Parmi les partis en place actuellement, c'est eux qui proposent d'aller le plus loin. Donc, ça leur permet de rallier les nationalistes et les indépen-

« L'immigration et les changements climatiques sont les enjeux de campagne principaux, et à ceux-ci s'ajoute la langue »

Éric Bélanger

dantistes. L'autre raison pour laquelle la langue est un enjeu de campagne, c'est que juste avant le début de la campagne, les données du nouveau recensement ont été dévoilées. Il montre que le déclin du français continue. C'est une érosion qui est lente mais qui ne s'arrête pas.

LD : *Et puis, le dernier déterminant du vote est celui de l'in-*



fluence des cheffes des principaux partis. De quelle manière ce facteur semble-t-il influencer cette campagne-ci?

EB : D'abord, monsieur St-Pierre-Plamondon s'est bien fait connaître, ce qui a le potentiel d'aider son parti. À l'inverse, madame Anglade a une difficulté à s'imposer. Je pense qu'elle est une bonne cheffe avec des bonnes idées, mais on dirait que ça ne colle pas aussi bien qu'on aurait voulu. Pour monsieur Legault, on a vu qu'il n'est pas vraiment un bon « campaigner ». Je pense qu'il était très aimé en 2018, mais ce n'était pas non plus la campagne du siècle en 2018, et ça paraît plus encore cette année. On sent qu'il n'est pas si à l'aise que ça dans les débats et que son bilan est difficile à défendre. J'ai trouvé Gabriel Nadeau-Dubois franchement bon durant la campagne. C'était un peu un pari de le mettre à l'avant-plan étant donné qu'il est jeune, mais c'est un pari assez réussi.

LD : *Un nouvel élément s'est ajouté dans le paysage électoral québécois à l'élection actuelle, soit la montée du Parti conservateur du Québec. Quelle serait votre analyse quant à sa présence actuelle sur la scène politique?*

EB : Le Parti conservateur canalise le mécontentement chez la frange de la population qui n'a vraiment pas apprécié la place de l'État durant la pandémie. On parle d'un pôle libertarien que Maxime Bernier a essayé de canaliser en se présentant au

Laura Tobon | LE DÉLIT

fédéral. Peut-être que le chef va aider : Éric Duhaime a l'air plus articulé, mieux posé, plus sérieux. La plupart des mesures sanitaires lors de la pandémie ont aussi été adoptées par les gouvernements provinciaux. Ça peut être une force d'attraction qui mènera les partisans de monsieur Duhaime à aller voter lors de cette élection provinciale.

LD : *Pour conclure, dans votre livre, vous affirmez que l'élection de 2018 est une élection de réalignment. Selon vos prédictions, comment catégoriseriez-vous l'élection de 2022?*

EB : Ça a le potentiel d'être une élection de confirmation qui pourrait venir affirmer ce nouvel alignement des forces partisanes. Je dirais que la question de l'identité de la véritable opposition à la CAQ demeure. Il y a des éléments qui pointent vers QS, mais en même temps, on n'a pas l'impression que QS va émerger si fortement que ça encore.

L'élection de 2022 serait donc une élection qui confirme la tendance vers une transformation des comportements électoraux autour de nouveaux clivages idéologiques, délaissant l'axe souverainisme/fédéralisme pour des enjeux tels que l'immigration et l'environnement. Cependant, il ne s'agit pas tout à fait encore d'une élection qui cristalliserait ces nouvelles forces partisanes. ☹

Propos recueillis par
ALEXIA LECLERC
Éditrice Actualités

Survola du second débat des chefs

Un affrontement riche en propositions, mais aussi en désaccords.

Les chefs des cinq partis politiques québécois les plus importants se sont affrontés jeudi soir lors d'un débat sur les ondes de Radio-Canada. Ce second débat, qui survient une semaine après le Face-à-face des chefs organisé par TVA, a permis aux candidats d'exposer plus clairement leurs promesses électorales par rapport à cinq enjeux : l'environnement, le coût de la vie, le système de santé, l'éducation, la langue française, l'immigration et l'identité.

Lors de ce débat, s'affrontaient François Legault, chef de la Coalition avenir Québec (CAQ); Dominique Anglade, cheffe du Parti libéral du Québec (PLQ); Paul St-Pierre Plamondon, chef du Parti québécois (PQ); Gabriel Nadeau-Dubois, coporte parole de Québec solidaire (QS); et Éric Duhaime, chef du Parti conservateur du Québec (PCQ).

Contacté par *Le Débit*, le Pr Daniel Béland, professeur au Département de sciences politiques de l'Université McGill et directeur de l'Institut d'études canadiennes de McGill, nous a partagé ses commentaires sur le débat.

Environnement : Comment régler l'enjeu du siècle?

Concernant l'environnement, les chefs ont pu présenter leurs propositions pour s'attaquer au problème des changements climatiques. Gabriel Nadeau-Dubois a défendu sa taxe sur les véhicules polluants et a soutenu que l'économie verte représente la colonne vertébrale du projet sociétal de QS. Le PLQ voit la transition écologique comme un projet de société. La CAQ mise sur le transport collectif, le recyclage, l'énergie verte en milieu industriel, le commerce agricole local, l'énergie propre et les bâtiments propres. Paul Saint-Pierre-Plamondon a souligné que le PQ proposait de doubler l'offre des transports en commun, de faire baisser le coût de ces transports à 1\$ par jour partout dans la province, et de hausser les ventes de véhicules électriques. Éric Duhaime a exprimé le souhait du PCQ de rendre électriques tous les transports de la province, une mesure financée par les hydrocarbures. Le Pr Béland juge cette stratégie inefficace. Ce dernier constate surtout qu'« entre Legault et Nadeau-Dubois, il y a vraiment une dy-

namique de conflit ». « Legault attaque beaucoup QS, beaucoup plus qu'il attaque le PQ ou les libéraux, comme s'il voulait les marginaliser », ajoute-t-il.

Coût de la vie : Une guerre d'enchères sur les chèques

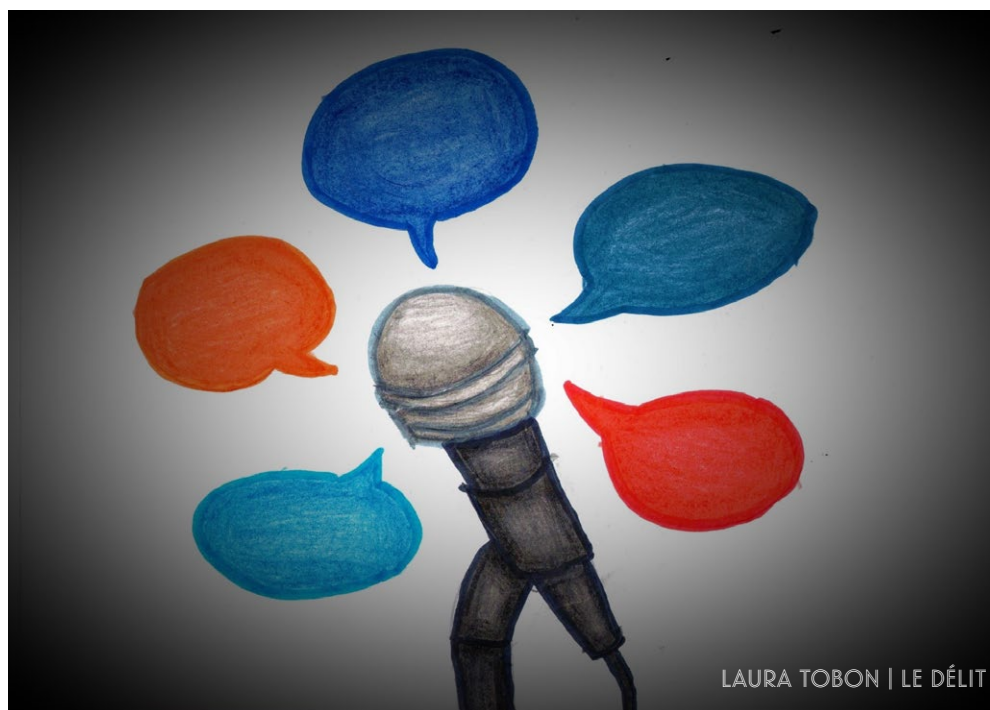
Face à l'inflation, les chefs ont proposé différentes mesures pour soutenir financièrement l'électorat québécois. François Legault propose une baisse d'impôts non-chiffrée, une remise d'environ 500\$ et un chèque annuel de 2 000\$ aux aînés. Dominique Anglade propose ce même versement annuel aux aînés, ainsi qu'un chèque annuel de 5 000\$ aux familles. Paul Saint-Pierre-Plamondon propose une remise de 750\$ à 1 200\$, selon le revenu familial. De son côté, Éric Duhaime souhaite plutôt baisser les impôts et éliminer les taxes sur l'essence. Gabriel Nadeau-Dubois propose quant à lui un congé de TVQ sur les biens essentiels et priorise le règlement de la crise du logement.

Le PLQ compte financer ces mesures en taxant davantage les riches et en réglant la pénurie de main-d'œuvre. QS et le PQ misent sur la taxation des riches et la transition vers l'énergie verte. Le Pr Béland explique que lorsque Paul Saint-Pierre-Plamondon « parle d'environnement, ou de mesures plus progressistes, [...] il vise les péquistes qui se sont tournés vers Québec solidaire ».

Santé : Plus de privé ou plus de public?

La section du débat relative à la santé portait sur un enjeu central de l'élection : comment soigner le système de santé du Québec? Seul Éric Duhaime a soutenu que la solution devait passer par le privé, proposant également un sommet non-partisan sur la santé mentale. Les autres chefs souhaitent plutôt améliorer le réseau public.

François Legault propose « plus de privé, mais du privé gratuit » et a saisi cette opportunité pour réaffirmer la nécessité des maisons des aînés, son alternative aux CHSLD. Les autres chefs proposent d'augmenter l'offre des soins à domicile pour désengorger ces établissements.



LAURA TOBON | LE DÉBIT

Dominique Anglade a quant à elle mis de l'avant sa promesse de fournir un médecin de famille par personne si élue et souhaite « des conditions de travail acceptables pour tous nos professionnels de la santé ».

Paul Saint-Pierre Plamondon et Gabriel Nadeau-Dubois priorisent également une telle amélioration afin de ramener du personnel du réseau privé vers le réseau public, s'accordant également sur la nécessité de refinancer les CLSC.

« Legault attaque beaucoup QS, beaucoup plus qu'il attaque le PQ ou les libéraux »

Pr Daniel Béland

Éducation et services aux citoyens : revaloriser les métiers en enseignement

Le thème de l'éducation s'est orienté vers la pénurie de personnel. Les cinq chefs se sont mis d'accord sur l'importance de revaloriser le métier d'enseignant. Pour Gabriel-Nadeau-Dubois, Paul Saint-Pierre-Plamondon et Dominique Anglade, cela passe par un plus grand soutien pédagogique et matériel. François Legault a plutôt parlé de bonus fiscaux.

Éric Duhaime prône la décentralisation d'un « système sur-centralisé et sur-bureau-

cratisé ». Sa désignation du corps enseignant québécois par « ces filles-là » était une tournure malhabile, selon le Pr Béland.

François Legault, Dominique Anglade et Paul Saint-Pierre-Plamondon ont tous trois proposé de rendre plus équitable le système à trois vitesses en améliorant le système public. Le premier ministre a souligné l'ajout d'une heure de classe par jour durant son mandat. Pour Dominique Anglade, le gouvernement doit financer les programmes à frais additionnels au sein des écoles publiques. Selon Paul Saint-Pierre Plamondon, « il faut rééquilibrer [fiscalement] à la faveur du réseau public ».

Français, immigration et identité : seuils, francisation ou régionalisation?

« Le premier devoir du premier ministre du Québec, c'est d'assurer l'avenir du français », a déclaré François Legault. Selon lui, la clé serait l'intégration des immigrants et le maintien de l'immigration francophone à 80%.

De son côté, Paul St-Pierre Plamondon propose une immigration 100% francophone, ainsi qu'« une vraie loi 101 restructurée ». Selon le Pr Béland, le chef du PQ tente de ramener des caquistes vers son parti en leur disant que François Legault n'en a pas fait assez pour la question linguistique.

Dominique Anglade, Gabriel Nadeau-Dubois et François

Legault souhaitent protéger le français en distribuant plus également les nouveaux arrivants au Québec.

Le PLQ a « perdu des appuis chez les anglophones et les allophones, mais reste le parti numéro un pour ces groupes démographiques », estime le Pr Béland.

« Un des meilleurs débats depuis longtemps »

Globalement, le Pr Béland déclare que les candidats ont pu « s'exprimer, parler un peu de leur plateforme, de leur point de vue, critiquer les autres ». « Mais quand même, il y avait un ton plus feutré », note-t-il. Les électeurs auraient davantage profité de ce second débat que du premier. Paul Saint-Pierre Plamondon s'est de nouveau imposé, selon le Pr Béland. Le débat se serait également bien déroulé pour Gabriel Nadeau-Dubois et Dominique Anglade, cette dernière semble s'être améliorée par rapport au premier débat. La cheffe libérale « a montré que les libéraux voulaient se battre », en dépit d'une campagne difficile et d'un faible appui chez les francophones. De plus, il estime que François Legault se serait lui aussi amélioré après le premier débat, tandis qu'« en général, [Duhaime] paraissait plutôt effacé ». « C'est un des meilleurs débats que j'ai vus depuis longtemps, tant au provincial qu'au fédéral, en termes de contenu », conclut le Pr Béland. ☺

CARL CENERELLI
Contributeur

Scruter le mode de scrutin

Enquête sur la réforme du système électoral québécois.

Le jeudi 22 septembre dernier, à l'occasion du deuxième débat des chef-fes, avait lieu un rassemblement d'une trentaine de personnes devant la nouvelle Maison de Radio-Canada pour réclamer un système électoral représentatif au Québec. Organisée par le Mouvement Démocratie Nouvelle (MDN) et la Coalition pour la réforme électorale maintenant!, la manifestation visait à exiger des chef-fes des partis politiques une réforme du mode de scrutin en place dans un prochain mandat.

En date du 26 septembre dernier, selon le modèle du site de projections électorales Qc125, la Coalition avenir Québec (CAQ) pourrait récolter jusqu'à 98 sièges sur 125 le 3 octobre, soit près de 80% des sièges à l'Assemblée nationale. Or, selon les projections, la CAQ ne récoltera pas plus de 40% du vote populaire. Cet écart entre volonté électorale populaire et représentation parlementaire, appelé distorsion, est engendré par le système électoral actuel au Québec, soit le scrutin majoritaire uninominal à un tour. Selon le MDN et la Coalition pour la réforme électorale maintenant!, les résultats des élections 2022 pourraient être les plus distordus de l'histoire. Pour ces mouvements pro-réforme, le changement du mode de scrutin devrait être une priorité pour les Québécois-es. *Le Délit* vous présente cette enquête afin d'inviter la réflexion sur les enjeux liés à la réforme du mode de scrutin au Québec.

Le débat d'un siècle

Même si la question de réforme du mode de scrutin est débattue dans les milieux politiques depuis plus de 100 ans, elle a commencé à susciter un plus grand engouement vers la fin des années 1960. « On vient juste de célébrer les 100 ans de René Lévesque, qui a déjà qualifié notre mode de scrutin comme étant "démocratiquement infect" », a

« Nous n'avons pas l'intention de lâcher le morceau et allons suivre le prochain gouvernement sur cette question », a affirmé Mario Beauchemin, vice-président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) devant le siège de Radio-Canada jeudi dernier. La CSQ, une organisation regroupant travailleur-se-s des secteurs public et parapublic québécois est l'une des dix organisations impliquées dans le MDN.

d'aujourd'hui, car il favorise un système bipartisan, soit « une réalité sociale bien différente de celle d'aujourd'hui ».

En effet, le mode de scrutin en vigueur au Québec et au Canada est un système dit « majoritaire » puisque les candidat-e-s sont élu-e-s à majorité relative. Il est donc possible qu'un-e candidat-e soit élu-e même s'il-elle n'obtient pas plus de la moitié des voix.

surreprésentés, il y en a qui sont sous-représentés, il y en a qui ne sont pas représentés », a déploré M. Charbonneau en entretien avec *Le Délit*. « Le résultat est que la gouvernance de la société ne se fait pas comme elle devrait se faire », a-t-il ajouté. Une des conséquences de ces distorsions est le manque de représentativité à l'échelle régionale. C'est là une des critiques les plus virulentes du mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour. Par exemple, seulement deux des 27 député-e-s élu-e-s en 2018 sur l'île de Montréal sont caquistes. Il est donc plus difficile pour les élu-e-s de l'île de Montréal, à majorité libérale, d'influencer les politiques gouvernementales en fonction des intérêts des personnes de leur circonscription.



MYRIAM BOURRY-SHALABI | LE DÉLIT

« Les distorsions créent de l'injustice. Il y a des partis qui sont surreprésentés, il y en a qui sont sous-représentés, il y en a qui ne sont pas représentés »

Jean-Pierre Charbonneau,
président du Mouvement
Démocratie Nouvelle

déclaré Jean-Pierre Charbonneau, président du MDN lors de la manifestation jeudi dernier.

Au Québec, les résultats des élections provinciales de novembre 1998 avaient ranimé un intérêt pour l'enjeu du mode de scrutin. Le Parti libéral (PLQ) avait à l'époque subi une défaite malgré un pourcentage de voix plus élevé que le Parti québécois (PQ). En effet, le PLQ avait obtenu 43,5% des voix avec 38% des sièges tandis que le PQ avait obtenu 42,9% des voix avec 61% des sièges. C'est ainsi qu'en 1999 est né le Mouvement Démocratie Nouvelle, un organisme citoyen non partisan militant pour la réforme du mode de scrutin. La Coalition pour la réforme électorale maintenant!, formée notamment de groupes environnementaux, féministes, syndicalistes et communautaires, a vu le jour en 2019, à la suite de la victoire de la CAQ aux élections provinciales de 2018.

Katherine Girard et Anne-Marie Boudreault-Bouchard, des manifestantes présentes au rassemblement, se sont impliquées au MDN dès qu'elles ont « compris comment le système électoral fonctionnait au Québec », ont-elles expliqué au *Délit*. « Le mouvement m'a beaucoup rejointe au niveau du message véhiculé », a ajouté Anne-Marie Bouchard, ancienne vice-présidente du MDN entre 2015 et 2018.

Jean-Pierre Charbonneau, ancien député péquiste et ancien président de l'Assemblée nationale, est l'actuel président du MDN. « Le système électoral actuel est un système qui a été conçu par les Britanniques en 1792 et qui favorise l'alternance de pouvoir entre deux partis », remarque-t-il en entrevue avec *Le Délit*. Selon Raphaël Canet, le coordonnateur du MDN, le scrutin uninominal majoritaire à un tour est inadapté à la réalité

Dans chaque circonscription définie, le-a gagnant-e est la personne qui obtient le plus de votes. À l'échelle provinciale, le parti qui fait élire le plus de candidat-e-s forme le gouvernement, tandis que celui qui arrive second devient le parti d'opposition. Selon le MDN, les distorsions sont le principal problème causé par ce système de vote : le mode de scrutin actuel ne tiendrait pas compte du vote populaire des électeur-ric-e-s.

Prenons par exemple les résultats des élections de 2018 : la CAQ avait gagné avec 37,42% du vote populaire, mais avait fait élire 74 des 125 élu-e-s à l'Assemblée nationale, soit 59,2% des sièges. En contrepartie, le PQ avait obtenu 17,06% des voix mais uniquement 10 sièges à l'Assemblée nationale, soit 8% du total.

« Les distorsions créent de l'injustice. Il y a des partis qui sont

« Le résultat est que la gouvernance de la société ne se fait pas comme elle devrait se faire »

Jean-Pierre Charbonneau,
président du Mouvement
Démocratie Nouvelle

En entretien avec *Le Délit*, Éric Bélanger, professeur de science politique à l'Université McGill, a souligné les tensions causées par le manque de proportionnalité et de représentativité du mode de scrutin actuel : « Les maires et mairesses ont commencé à s'opposer de manière plus vocale aux positions de la CAQ dû au fait que le gouvernement à Québec ne fait pas face à une opposition très forte [au sein même de l'Assemblée nationale, *ndlr*]. Les débats sont devenus verticaux, c'est-à-dire entre le provincial et le municipal, au lieu d'avoir lieu dans l'Assemblée nationale. »

Selon un document publié en 2014 par le Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec, le mode de scrutin uninominal actuel au Québec « tend à exclure certaines catégories de personnes ». La représentation des femmes, des communautés autochtones ainsi que de la communauté LGBTQ+ dépend « du hasard et des volontés politiques changeantes », comme indiqué dans le document. « La parité de représentation pour les femmes est un principe de justice qui doit s'incarner formellement

« Si on valorise une stabilité politique et des gouvernements majoritaires, c'est-à-dire qui ont le contrôle d'une majorité des sièges à l'Assemblée, c'est sûr que le mode de scrutin actuel est préférable »

Éric Bélanger, professeur de sciences politiques à l'Université McGill

dans l'exercice de notre démocratie et donc dans son mode de scrutin », a scandé Nelly Dennene, présidente du Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec lors de la manifestation jeudi soir. Même si lors des élections de 2018, on a observé une hausse de la représentation des femmes à l'Assemblée nationale, avec la délégation féminine représentant 42% de l'ensemble des personnes élues selon l'Institut de la statistique au Québec, le Québec n'atteint toujours pas la parité hommes-femmes à l'Assemblée nationale.

Une autre conséquence des distorsions électorales serait qu'elles contribuent au déclin du taux de participation aux élections, selon Pr Bélanger. « C'est certain qu'en voyant que le parti qu'on préfère est condamné à

une place très minoritaire sur l'échiquier politique, ça pourrait décourager certains électeurs à se déplacer pour voter », a-t-il expliqué. Le taux de participation aux élections de 2018 était le deuxième plus bas dans les 49 dernières années, une tendance qui, selon Raphaël Canet, pourrait résulter d'une perte progressive de la confiance en notre système démocratique. Lors d'une entrevue avec *Pivot*, il utilise les électeur-riche-s du Parti conservateur du Québec comme exemple: « [Le Parti conservateur du Québec a] réussi à rassembler beaucoup de gens qui souvent n'allaient même pas voter. S'ils se retrouvent avec aucun député, que vont-ils dire? Ça va alimenter leur rancœur et faire grandir leur cynisme et, au final, c'est ce qui est le plus dangereux avec le système actuel », illustre le coordonateur du MDN.

« Si on valorise une stabilité politique et des gouvernements majoritaires, c'est-à-dire qui ont le contrôle d'une majorité des sièges à l'Assemblée, c'est sûr que le mode de scrutin actuel est préférable », a nuancé le Pr Bélanger. Depuis 1970, seulement deux gouvernements minoritaires ont été formés. Au cours des 50 dernières années, PLQ et le PQ ont alterné au pouvoir durant toutes les élections sauf une. En effet, la simplicité relative du système de scrutin majoritaire uninominal à un tour lui aura permis de survivre à plusieurs tentatives de réformes.

L'échec de 2018

Le 9 mai 2018, quelques mois avant les dernières élections provinciales, la CAQ, le PQ, Québec solidaire et le Parti vert du Québec s'étaient engagés à changer le système électoral en introduisant un mode de scrutin proportionnel mixte s'ils étaient élus. Cette entente transpartisanne avait été initiée en 2016 par le MDN mais, à l'approche



MYRIAM BOURRY-SHALABI | LE DÉLIT

de sa conclusion, les libéraux de Philippe Couillard s'étaient retirés. Une des grandes promesses électorales de la CAQ était en effet le relancement de la réforme entamée en 2008 par le gouvernement libéral de Jean Charest, plus tard abandonnée.

L'entente contraignait le parti élu à déposer un projet de loi dans la première année de son mandat. Ce projet de loi aurait reflété « le plus possible le vote populaire de l'ensemble des Québécois et Québécoises », comme l'avait annoncé Jean-Sébastien Dufresne, l'ancien directeur du MDN lors de la signature en 2018. Arrivée au pouvoir il y a quatre ans, la CAQ avait effectivement déposé le projet de loi 39. Or, en décembre 2021, le gouvernement caquiste a annoncé l'abandon du projet de loi, même si celui-ci était rendu à

l'avant-dernière étape avant son adoption. « On met ça de côté définitivement », avait confirmé une source du cabinet du premier ministre. Le contexte pandémique avait été évoqué pour justifier l'abandon. « On s'est rendu compte que ce n'est pas du tout une priorité pour la population », avait ajouté la source. Questionné sur la possibilité de ressusciter le projet de loi il y a quelques semaines, François Legault avait déclaré que la réforme du mode de scrutin était un enjeu peu intéressant pour la population, à l'exception de « quelques intellectuels ».

Le projet de loi 39, intitulé Loi établissant un nouveau mode de scrutin, aurait modifié la Loi électorale afin de mettre en place un nouveau système de scrutin avec compensation régionale. Ce nouveau système visait à réduire les distorsions, en assurant que le nombre de sièges obtenus par un parti politique corresponde à son pourcentage du vote populaire. La réforme aurait implanté un système dit « mixte », qui aurait produit une Assemblée nationale composée en partie de député-e-s élu-e-s dans les circonscriptions et en partie de député-e-s issu-e-s d'une liste de candidat-e-s présentée par chaque parti.

Pour Pr Éric Bélanger, le mode de scrutin proportionnel mixte « est une proposition intéressante, car il permettrait d'aller chercher les avantages de la proportionnalité tout en gardant certaines caractéristiques du mode actuel ». Pour Françoise David, co-présidente du Mouvement Démocratie Nouvelle et ancienne députée de Québec solidaire, le mode proportionnel mixte

« a été choisi, car c'est vraiment ce mode de scrutin-là qui permet à la fois d'avoir des députés de circonscription, ce que les Québécois veulent, et d'avoir ce qu'on appelle des députés régionaux, sur la base de listes qui sont faites par les partis. C'est donc un peu le meilleur des deux mondes », a-t-elle expliqué au *Délit*. En effet, cette solution hybride proposée par le MDN, inspirée des systèmes en place en Nouvelle-Zélande et en Écosse, aurait proposé aux électeur-riche-s de s'exprimer deux fois à chaque élection. Le premier bulletin aurait permis d'élire 80 député-e-s de circonscriptions de la même façon qu'actuellement, alors que le deuxième vote aurait permis d'attribuer les 45 sièges restants aux différents partis en fonction des votes exprimés par chaque région, ce qui aurait permis de réduire l'effet de distorsion.

Selon Jean-Pierre Charbonneau, l'abandon du projet de loi 39 par la CAQ représente « un reniement et un non-respect de la parole donnée ». Il ajoute que le retrait du projet de loi donne un avantage disproportionné à la CAQ pour les élections qui viennent. « François Legault ne devait pas faire un Justin Trudeau de lui-même, il ne devait pas encourager le cynisme, et il l'a fait », déplore-t-il. En effet, en février 2017, le premier ministre canadien avait renoncé à sa promesse électorale de réformer le mode de scrutin. Pour Raphaël Canet, le coordonnateur de MDN, « leur seule option pour bloquer le projet de loi était de le faire disparaître entre deux sessions parlementaires, ce qu'ils ont fait », a-t-il affirmé dans une entrevue avec *Pivot*.



MYRIAM BOURRY-SHALABI | LE DÉLIT

Y a-t-il de l'espoir pour la réforme?

Le 20 septembre dernier, lors d'une conférence de presse, Dominique Anglade, la cheffe du PLQ, a affirmé qu'elle serait ouverte à l'idée de réformer le mode de scrutin. « Ça fait partie des choses qu'il faudrait regarder », a-t-elle dit. Pour Françoise David, l'annonce de la cheffe libérale est « une grande nouvelle », mais elle peine à voir une motivation autre que l'opportunisme derrière cette déclaration, a-t-elle confié au *Délit*. Quant au PQ et à Québec solidaire, les deux partis ont indiqué au MDN qu'ils mettront en place un nouveau mode de scrutin avant 2026 s'ils sont portés au pouvoir.

Questionné-e-s par *Le Délit*, Jean-Pierre Charbonneau et Françoise David ont signalé que les résultats des élections « risquent de secouer les citoyens et d'éveiller les consciences ». En effet, selon eux-elles, la distorsion électorale risque d'être « tellement scandaleu[se] », déplorent-il-elle-s. « Il va être choquant de voir un parti qui domine outrageusement la scène politique alors qu'il n'a même pas la moitié des votes », ajoutent-il-elle-s. En effet, en 2018, la CAQ a pu obtenir 59% des sièges à l'Assemblée nationale avec 37% du vote populaire mais avec uniquement 25% des électeur-ric-e-s, selon les données d'Élections Québec. Cette distorsion « va être plus forte cette fois-ci », prévient Raphaël Canet, en ajoutant qu'on s'attend à un taux de participation faible pour ces élections.



MYRIAM BOURRY-SHALABI | LE DÉLIT

« J'ai l'impression que les Québécois vont se réveiller avec une sorte de gueule de bois en se disant : Non, mais attends-là, une fois de plus, le gouvernement majoritaire gouverne avec beaucoup de député-e-s mais il n'a même pas la majorité des voix »

Françoise David, vice-présidente du MDN

« J'ai l'impression que les Québécois vont se réveiller avec une sorte de gueule de bois en se disant : Non, mais attends-là, une fois de plus, le gouvernement majoritaire gouverne avec beaucoup de député-e-s, mais il n'a

même pas la majorité des voix », a affirmé Françoise David au *Délit*. Elle a souligné également que cette conscientisation des citoyen-ne-s pourrait ajouter une pression aux partis politiques, et ces derniers n'auront pas d'autre



MYRIAM BOURRY-SHALABI | LE DÉLIT

La Société des publications du Daily recueille des candidatures pour la présidente de son comité référendaire.

Intéressée à contribuer à la continuité et à l'amélioration de la presse universitaire indépendante à McGill? Souhaitez-vous soutenir l'effort d'organisation du référendum d'existence des journaux étudiants? Devenez **présidente du comité référendaire de la SPD!**



La Société des publications du Daily (SPD) est un organisme étudiant indépendant à but non lucratif qui publie deux journaux étudiants à l'Université McGill : *The McGill Daily* et *Le Délit*.

Le poste serait à embauche immédiate jusqu'à la mi-novembre 2022, soit la fin de la période référendaire. La candidate retenue bénéficiera d'une allocation financière. Pour plus d'informations sur le poste, visitez notre site internet: dailypublications.org!

Pour postuler, soumettez une lettre d'intention à chair@dailypublications.org.

*L'emploi du féminin inclut les personnes de tous genres.

choix que la réforme du mode de scrutin. « Il faut que les partis et les médias aussi s'emparent de cette question et en fassent un enjeu majeur », a ajouté Jean-Pierre Charbonneau.

Selon le Pr Éric Bélanger, une tendance se construit, puisque ce sont les partis d'opposition, les plus désavantagés par les distorsions, qui demandent activement une réforme. « Une fois au pouvoir et étant avantagés par ce système, ils ne sont plus si favorables à l'idée de réforme », note-t-il. Une autre approche serait de procéder par référendum populaire, mais le Pr Bélanger note que plusieurs provinces canadiennes « ont tenté le coup au cours des 20 dernières années mais sans succès ». Par exemple, à l'Île-du-Prince-Édouard, 51.85% des électeur-ric-e-s ont voté en faveur du changement de mode de scrutin, mais vu que la réforme nécessitait l'appui de 60% des électeur-ric-e-s, le mode de scrutin est resté inchangé.

Le référendum faisait notamment partie de la démarche prévue par le gouvernement Legault en 2019 lors du dépôt du projet de loi 39. Selon le Pr Bélanger, la population serait réceptive à l'idée de réforme, mais un effort de pédagogie significatif reste à faire, car il s'agit d'un enjeu com-

plexe. En effet, un sondage Léger Marketing pour le MDN en mai 2019 avait conclu que près de 70% Québécois-es tenaient à ce que la CAQ respecte son engagement de réformer le mode de scrutin actuel et il-elle-s estimaient qu'il serait important d'aller de l'avant. Selon le même sondage, 84% souhaitaient refléter le plus possible le vote populaire de l'ensemble des Québécois-e-s.

Pour Jean-Pierre Charbonneau, il est aussi important de noter qu'il ne s'agit pas ici uniquement d'une réforme du mode de scrutin mais d'un enjeu plus large. « Que ce soit l'enjeu de l'environnement, de l'inflation, de notre système d'éducation ou celui de la santé, de la langue, de l'identité, de la crise du logement, des droits des femmes, tous ces enjeux passent et s'expriment à travers l'Assemblée nationale ». ☹

ALBERT GHITESCU

Contributeur

MYRIAM BOURRY-SHALABI

Éditrice Société — Enquêtes

MALO SALMON

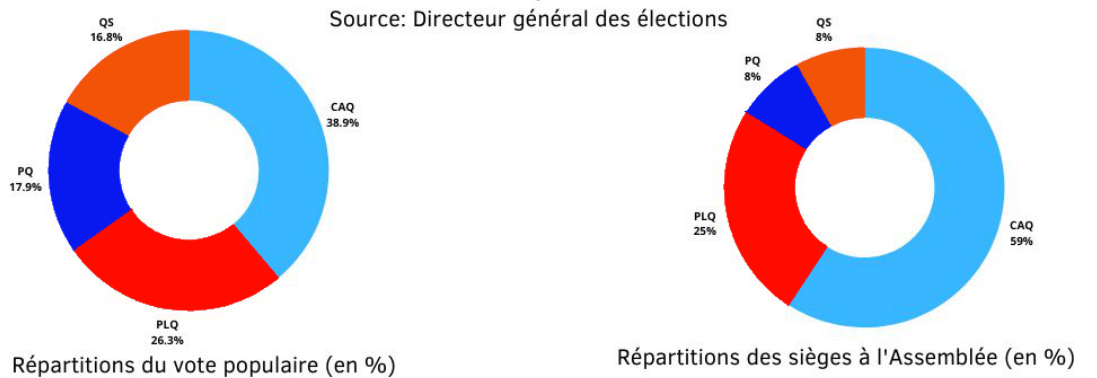
Éditeur Société — Opinion

« Il va être choquant de voir un parti qui domine outrageusement la scène politique alors qu'il n'a même pas la moitié des votes »

Jean-Pierre Charbonneau, Président et Françoise David, Vice-Présidente du MDN

Résultats des élections provinciales de 2018

Source: Directeur général des élections



Prédictions pour les élections de 2022

Source: Qc125



MYRIAM BOURRY-SHALABI | LE DÉLIT



Le Conseil d'administration de la Société des publications du Daily (SPD) recrute!

Si vous avez des questions à propos de la SPD, veuillez contacter la présidence à **chair@dailypublications.org**

Nous recherchons des candidates pour les postes suivants :

- une représentante communautaire;
- une (1) directrice diplômée;
- trois (3) directrices étudiantes.

*L'emploi du féminin inclut les personnes de tous genres.

Joignez-vous au CA de la SPD et contribuez à la continuité et à l'amélioration de la presse universitaire indépendante à McGill!

Pour postuler, soumettez une lettre de motivation de 250 mots maximum à **chair@dailypublications.org**.

Pour plus d'informations sur le poste, visitez notre site internet! **dailypublications.org/fr/conseil-d-administration/**

Restez sur les lignes

Interligne : 888-505-1010
McGill Nightline : 514-398-6246

L'organisme d'écoute Interligne, destiné aux personnes de la diversité sexuelle et des genres, devra fermer sa ligne de nuit le 15 novembre prochain en raison d'un manque de financement. Pourtant, selon un communiqué de l'organisme datant du 13 septembre dernier, 35 000 personnes LGBTQ+ utilisent chaque année les services d'Interligne, et le tiers d'entre elles ont recours à la ligne de nuit. Entamons une brève aventure numérique : $35\ 000 \div 3 = 11\ 667$ appelant·e·s de nuit; et $11\ 667 \div 365 = 32$ appelant·e·s chaque nuit. Mais que signifient vraiment ces valeurs numériques, et quelles conclusions peut-on en tirer? Peut-on mesurer l'efficacité d'une ligne de nuit, le nombre de vies sauvées, en se basant sur le nombre d'appelant·e·s? Lorsque l'on appelle Interligne, à n'importe quelle heure, on tombe sur un message pré-enregistré demandant de rappeler plus tard parce que les lignes sont saturées. Ne s'agit-il pas déjà d'un indicateur que le service est essentiel parce que très en demande?

Outre ce mystère statistique et numérique entourant la valeur d'une ligne de nuit, un flou cache ce qui se dit à voix basse lors de ces appels téléphoniques. C'est ce que j'ai pu constater lors de mon entretien avec Chloe Chan Lam, vice-présidente aux Affaires externes de la McGill Students' Nightline, la ligne d'appel de nuit de l'Université McGill. Il s'agit d'un service destiné à tous·tes, exclusivement en anglais. Les sujets qui y sont abordés seraient très variés (du besoin de pallier la solitude aux recommandations de pizzerias locales). Bien que des données chiffrées, Chloe Chan Lam ne pouvait pas m'en offrir, elle m'a tout de même ouvert les yeux à la clé de voûte de ma réflexion : la confidentialité. Les lignes de nuit sont un de ces sujets qui doivent rester dans le noir. Sans mystère, elles ne sauraient exister. Les appelant·e·s doivent avoir une confiance naturelle en ces lignes, en leurs secrets, pour s'ouvrir à elles. Ainsi, toute question à leur sujet est accueillie avec méfiance. Parler au « vous » inquisiteur plutôt qu'au « moi » vulnérable, c'est franchir une ligne.

La McGill Nightline est un service anglophone ouvert tous les jours de 18h à 3h durant l'année universitaire. Il s'agit d'une ligne d'entraide confidentielle, anonyme et sans jugement gérée par des McGilllois·es offrant du soutien à la communauté universitaire et à n'importe quel appelant.

J'ai pu demander à Chloe si des services en santé mentale étaient offerts aux étudiant·e·s volontaires. Elle m'a révélé que le réseau de volontaires était solide et étendu. En effet, les standardistes se rencontrent lors de leurs quarts de nuit pour travailler ensemble. La communauté qu'il·elle·s forment est une source importante de soutien moral, car elle assure autant le bien-être des bénévoles que la qualité du service d'écoute. De plus, la vice-présidente aux Affaires externes de la ligne de nuit a précisé que des services avec des professionnel·le·s en santé mentale leur étaient offerts. Elle a terminé l'échange en vous invitant à appeler leur numéro : « n'hésitez pas, essayez bien, ça vaut le coup » au 514-398-6246. ☺

ALEXANDRE GONTIER
Éditeur Vie Nocturne

Mêmes discours, nouveaux formats

La cyberviolence misogyne vue par *Je vous salue salope*.

GABRIELLE GENEST
Rédactrice en chef
ALEXIA LECLERC
Éditrice Actualités

Il y a de ces données qui deviennent incalculables pour l'esprit humain, par lourdeur de la tâche ou l'inscrutabilité des nombres. C'est l'évidence à laquelle s'est rendue Marion Séclin, youtubeuse française, qui a cessé de compter après avoir été la cible de plus de 40 000 insultes, menaces de mort et menaces de viol.

Marion est l'une des quatre protagonistes du documentaire *Je vous salue salope : la misogynie au temps du numérique*, qui expose la peur, la honte et la souffrance vécues par les femmes victimes de cyberviolences. Réalisé par Léa Clermont-Dion et Guylaine Maroist, le film démontre de manière crue comment les institutions échouent à contrer ces attaques et comment, si souvent, « les femmes sont contraintes de mener seules leurs combats ». Le documentaire tâche de répondre de front à ces attaques : les harceleurs tentant de faire taire les femmes, le documentaire leur rend la parole.

Quatre expériences de la misogynie

Je vous salue salope suit et donne la parole à quatre femmes :

- Laura Boldrini, députée et ex-présidente de la *Camera dei deputati* italienne ;
- Laurence Caron, étudiante maintenant diplômée au programme d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire de l'Université de Montréal ;
- Kiah Morris, ex-représentante de la Chambre des représentant-e-s de l'État du Vermont ; et
- Marion Séclin, comédienne et créatrice de contenu française.

Malgré leurs parcours fort distincts et leurs degrés de notoriété publique variés, ces quatre femmes ont toutes subi une déferlante de haine et de harcèlement en ligne de virulence similaire. La place qu'elles occupent en tant que femmes est constamment remise en question et déniée par des hommes. Qu'elles prononcent un discours d'ouverture de séance parlementaire ou qu'elles lèvent la main pour poser une question en classe,

JUSTINE LEPIC



le message demeure le même : « Ferme ta gueule, sale pute. »

Cependant, malgré l'effet amplificateur du recoupement de ces témoignages, le documentaire n'explique pas le phénomène du cyberharcèlement au-delà de la catégorie d'analyse du genre. En effet, dans le cas de Kiah Morris, une femme noire, à la haine misogyne dont elle est victime s'ajoute la haine raciste. La misogynie endurée par l'ex-représentante, soit la misogynie raciste anti-noire que subissent les femmes noires, n'a pas été abordée de front par le documentaire. En ce sens, le cadre interprétatif de la cyberviolence est sous-tendu uniquement par un féminisme libéral blanc, où la catégorie du genre peut être séparée des autres facteurs d'oppression, occultant de ce fait la complexité des matrices de domination et d'oppression.

« Les crimes d'une nouvelle ère moderne »

Les témoignages des protagonistes comme ceux d'expert-e-s en cyberviolence permettent de faire comprendre à l'auditoire que les cyberviolences peuvent être aussi néfastes, voire pires, que le harcèlement de rue. En effet, comme le souligne la docteure et conférencière spécialisée en réseaux sociaux et cybercultures Nadia Seraiocco, les injures et sifflements d'un harceleur de rue, quoique pénibles

à endurer, sont de nature ponctuelle. Or, le harcèlement en ligne est vécu à coups assommants et incessants de notifications sur ces appareils mobiles qui nous suivent tous-tes partout en cette ère ultra-connectée.

Le danger concret du cyberharcèlement relève également du fait que la frontière entre les mondes virtuel et réel est loin d'être aussi étanche que l'on croit. Au-delà des enjeux de santé mentale causés par la violence des messages reçus, les menaces des harceleurs peuvent se transformer en gestes, en attaques : des entrées par effraction chez la victime au milieu de la nuit ou encore des balles de fusil reçues par la poste ne sont que deux exemples de situations vécues par Kiah Morris et Laura Boldrini. Ces sentiments de peur paralysante et de danger imminent qui accompagnent les quatre protagonistes au quotidien sont d'ailleurs communiqués à l'auditoire au moyen de la trame sonore : un mélange de bruits de notifications de plus en plus agressifs, d'instruments à cordes tantôt bas, lents et menaçants, tantôt hauts, rapides et sinistres, et de coups de feu.

Au-delà de ces cas particuliers percutants, il aurait été pertinent d'analyser de manière plus approfondie le phénomène du cyberharcèlement. En l'étudiant à travers un prisme exclusi-

vement individuel, illustré par quelques exemples, le documentaire peine à communiquer les dimensions structurelle et systémique qui sous-tendent les cyberviolences. L'auditoire reste sur sa faim concernant certains mécanismes représentés, mais peu ou pas expliqués : l'anonymat, la radicalisation, le rôle et la responsabilité des plateformes, la manosphère, etc.

Un système cruellement mal adapté

Je vous salue salope souligne de manière choquante combien les victimes de cyberharcèlement sont laissées à elles-mêmes. Presque sans exception, les ressources qui entendent leurs plaintes ou leur détresse – direction universitaire, forces policières, système de justice – leur offrent une aide inexistante ou largement insuffisante. Que cette inaction soit engendrée faute de volonté, de compréhension ou de mécanismes pour contrer ces nouvelles formes de violence, le résultat est le même : le système ne répond pas à leurs appels à l'aide. Le documentaire expose ainsi la cruelle réalité à laquelle sont confrontées les femmes victimes de cyberharcèlement : si elles continuent d'occuper leur place dans la sphère publique, elles le font à leurs propres risques et périls ; si elles se retirent de cet espace, leur sécurité s'achète au prix de leur silence.

Et ici réside l'argument des réalisatrices : bien qu'il soit compréhensible de prendre un pas de recul face à cette déferlante, la solution véritable réside tout de même en la prise de parole et la résistance dans cet espace public où la présence des femmes dérange. Laura Boldrini, qui continue son travail de députée malgré la pluie de menaces de mort, est présentée comme héroïque et victorieuse en raison de son refus de baisser les bras. Or, est-ce véritablement une victoire, un geste libérateur ou émancipateur, que de continuer à lutter alors que l'on craint pour notre sécurité physique? Il semble mal avisé d'encourager les femmes à être actives dans cet espace public construit par et pour les hommes, qui continue à leur faire du mal. Plutôt que de simplement inciter plus de femmes à se joindre à ce système, le documentaire aurait eu avantage à inviter à une réflexion sur les mécanismes de notre société qui oppriment de manière systémique les femmes.

« Est-ce véritablement une victoire, un geste libérateur ou émancipateur, que de continuer à lutter alors que l'on craint pour notre sécurité physique? »

Le documentaire réussit à faire résonner la violence du cyberharcèlement dans l'auditoire. Les témoignages sont percutants et touchants. Cependant, certains angles morts des documentaristes occultent les complexités du phénomène. La cyberviolence se décuple à travers une multitude d'expériences, portant à réfléchir sur des exemples proches de nous. Est-ce si étonnant que cette année, le nombre de femmes qui ont choisi de ne pas se représenter aux élections provinciales du 3 octobre 2022 dépasse de façon disproportionnée le nombre d'hommes qui ont fait un tel choix?

Je vous salue salope : la misogynie au temps du numérique est présentement à l'affiche au Cinéma Beaubien et à la Cinémathèque québécoise à Montréal. ☉

La poésie des trottoirs

Regard sur le premier livre de Nelly Desmarais.

FLORENCE LAVOIE
Contributrice

Marche à voix basse est paru le 8 mars 2022 aux éditions du Quartanier. Il s'agit du premier recueil de poésie de Nelly Desmarais, poète et directrice administrative de la même maison d'édition, qu'elle a rédigé en partie dans le cadre de sa maîtrise en recherche-création à l'Université du Québec à Montréal. Marche à voix basse donne à voir une déambulation, un vaste chemin à travers le soi, la souffrance, la tragédie vécue de près ou de loin, mais aussi la douceur et la proximité que l'on peut ressentir envers un lieu. Dans le cas du recueil, c'est du quartier Hochelaga-Maisonneuve dont on parle, c'est à travers lui que déambulent plusieurs voix, à travers plusieurs époques. D'une certaine manière, c'est lui qui donne lieu aux corps que le recueil mobilise, à ces subjectivités qui s'y entrecroisent.

Dans l'individuel, le collectif

Le recueil se construit comme un casse-tête – ses neuf parties sont le résultat d'un travail assidu dont la précision se fait sentir et se

« Dans le recueil, le corps et le lieu sont poreux et entrent en dialogue : l'écriture émerge autant de l'un que de l'autre »

font écho les unes aux autres avec harmonie. Les poèmes interrogent à la fois l'expérience individuelle – la voix poétique se dédouble, alterne entre le *je* et le *elle*, raconte une errance dans le quartier, une agression, l'enfance dans un couvent – et l'expérience collective. Est notamment racontée la tragédie du cinéma Laurier-Palace, qui a pris feu en janvier 1927, tuant près de 80 enfants. Pour Nelly Desmarais, qui souligne l'importance de la structure du recueil et qui raconte les heures passées à agencer ces neuf sections, cette partie sur le Laurier-Palace tient lieu de pont entre l'individuel et le collectif. « C'est là le propos », nous dit-elle. Dans Marche à voix basse se déploie alors une réflexion parmi d'autres : comment un évé-

nement tragique vécu dans la collectivité peut-il trouver écho dans la souffrance d'un individu, et, de la même manière, comment la violence vécue sur le plan individuel peut-elle résonner à l'échelle collective? L'un et l'autre se répondent, selon l'autrice. D'où l'importance du lieu, dans lequel, pour Nelly, on projette nos histoires : « on lit le monde avec nos propres références. »

Le corps dans le lieu

« On n'écrit jamais seule », dit Nelly. En effet, si la voix de Marche

« Marche à voix basse se déploie en hommage à la vie que l'on retrouve entre les craques du trottoir, dans les enseignes effacées et derrière les fenêtres placardées »

à voix basse est douce, simple et efficace, elle est accompagnée des nombreux exergues qui ouvrent chaque section. Ces exergues produisent l'effet d'une constellation et soulignent l'impossibilité d'écrire sans que les textes, les auteur·rice·s qui nous habitent ne transparaissent. L'écriture nécessite ces voix qui nous sont antérieures tout autant qu'elle a besoin du lieu. Dans le recueil, le corps et le lieu sont poreux et entrent en dialogue : l'écriture émerge autant de l'un que de l'autre. Hochelaga reflète les états d'âme de la voix poétique, il y répond, il absorbe presque le corps qui se meut entre ses murs. Au-delà de toute souffrance, le quartier est là et accueille quiconque s'y échoue.

Si Marche à voix basse s'entame avec un *je* qui quitte son chez-soi, qui s'élance, son dernier poème se clôt avec cette même voix qui retourne à sa chambre à la tombée



JUSTINE LATOUR | LE QUARTANIER

du jour, pleine des choses vues. La marche encadre ainsi le recueil, lui donne son souffle et sa corporalité. Marche à voix basse se déploie en hommage à la vie que l'on retrouve entre les craques du trottoir, dans les enseignes effacées et derrière les fenêtres placardées. ☉

THÉÂTRE

À cause de la neige

À cause du soleil présenté au Théâtre Denise-Pelletier.

PAULINE LENFANT-KOENIG
Contributrice

A cause du soleil, pièce de théâtre d'Evelyne de la Chenelière, met en parallèle deux histoires : celle de Meursault (interprété par Maxim Gaudette), à Alger dans les années 1940, qui tue sans raison apparente le personnage de « l'Arabe » sur la plage, en plein soleil ; et l'histoire de Medi (interprété par Mustapha Aramis), en 2020, un immigrant algérien au Québec torturé pour avoir ignoré l'appel à l'aide d'une personne âgée sous une tempête de neige. Les spectateur·rice·s suivent Medi qui nous transporte avec lui au fil de l'histoire de Meursault en tant que narrateur, et au fil de sa propre histoire en tant que personnage principal. On en vient presque à s'imaginer marcher avec lui dans la neige, pendant la tempête, tant son interprétation est impressionnante, que ce

« L'histoire n'est plus centrée autour de Meursault »



DAVID OSPINA

soit par son jeu (il semble réellement avoir du mal à avancer) ou par son récit (la description de la tempête est très réaliste).

Un texte au goût du jour

En adaptant le texte de Camus, Evelyne de la Chenelière réussit le pari de conserver l'histoire et certaines phrases directement tirées du texte original tout en le modernisant et en y ajoutant sa touche personnelle. L'histoire n'est plus centrée autour de Meursault,

un homme plat, qui ne semble pas posséder d'empathie et dont l'histoire est mise en lumière uniquement parce qu'il a tué un homme. À cause du soleil donne la parole à « l'Arabe » (interprété par Sabri Attalah), ce personnage qui, dans le roman de Camus, n'est rien de plus qu'un étranger qui ne ressent rien, ne parle pas, et dont le seul rôle est de mourir. Dans À cause du soleil, le personnage de

l'Arabe a une voix et il nous la fait entendre autour d'une réflexion sur les étranger·ère·s, cette unité et multiplicité à la fois, qui sont souvent représenté·e·s comme n'ayant pas de personnalité propre - c'est le cas dans L'étranger.

Scénographie mystérieuse

Un seul décor occupe toute la pièce : une montagne argentée qui se soulève dans les premières minutes de la pièce pour dévoiler un rideau de fils qui cache le centre de la scène. Ce rideau sert à la

fois de toile de projection et de coulisses, par lequel les différents personnages vont et viennent, permettant un passage très fluide entre l'époque de Meursault dans L'étranger et l'époque de Medi, à Montréal. La fluidité est également accentuée par deux plaques tournantes situées sous la pièce centrale. Cette configuration scénique confère une part de mystère à la pièce qui souligne l'incongruité de la situation de Meursault qui a commis ce meurtre « à cause du soleil ». De plus, l'utilisation des côtés de la salle donne une proximité des comédien·ne·s avec le public.

À cause du soleil d'Evelyne de la Chenelière est une pièce qui fait réfléchir sur la vie, la mort et l'identité réelle de ces « étranger·ère·s » dont on parle autant mais qui sont souvent représenté·e·s sans visage. Le texte et l'interprétation de cette pièce méritent amplement l'ovation qu'ils ont reçue.

À cause du soleil au théâtre Denise-Pelletier, à voir jusqu'au 15 octobre 2022.

Un texte d'Evelyne de la Chenelière d'après l'œuvre d'Albert Camus. ☉

Un premier festival afro-végane à Montréal

Récit en photos.

Photos et texte par
GABRIELLE GENEST
Rédactrice en chef

Le dimanche 18 septembre dernier avait lieu la première édition du Festival afro-végane de Montréal. Malgré la pluie battante, les festivalier·ère·s étaient au rendez-vous au Pavillon de la Jamaïque sur l'île Notre-Dame, où avait lieu l'événement.

Sous la pluie

L'événement devait commencer à 13h selon l'horaire diffusé sur les réseaux sociaux du festival. Or, les festivalier·ère·s ont été contraint·e·s d'attendre à l'extérieur du Pavillon de la Jamaïque pendant plus de trente minutes après l'heure d'ouverture annoncée.

Malgré ce départ retardé, c'est une foule enthousiaste et peu découragée par la pluie qui a fait son entrée dans le Pavillon à partir de 13h35. La musique, assurée par une succession de DJ au cours de la journée, battait son plein, et le bruit de discussions animées et de rires s'est rapidement fait entendre.

Des marchand·e·s éclectiques

Selon Luce-Yole Toussaint, l'une des cofondatrices du festival, l'afro-véganisme est un mélange de mets africains et caribéens dépourvus de produits animaux. Durant son entretien avec *Le Délit*, elle a souligné les aspects bénéfiques pour l'environnement et la santé de ce mode de vie, qui constituerait aussi un « retour aux sources » grâce à la mise en valeur d'aliments naturels.

Malgré cette définition de l'afro-véganisme centrée sur l'alimentation, les marchand·e·s présent·e·s exhibaient une grande variété de produits, et tous·tes n'étaient pas associé·e·s à la cuisine ou à la nourriture afro-véganes. Romans à suspense, vêtements vintage des années 2000, impressions artistiques et produits capillaires ne sont que quelques exemples de l'éclectisme des entreprises mises en vedette durant le festival.

Interrogée à ce sujet, Luce-Yole Toussaint explique que le festival souhaitait offrir aux marchand·e·s de descendance africaine ou caribéenne une visibilité et une opportunité pour démontrer leurs produits, en parallèle de la démonstration de mets végétaliens de ces cultures. Ainsi, bien que les repas et produits alimentaires ven-



us lors du festival ne pouvaient être d'origine animale, les autres marchand·e·s n'étaient pas contraint·e·s par cette exigence, selon les propos de la cofondatrice.

Pourquoi un festival afro-végane?

Pour Luce-Yole Toussaint, le festival avait pour but de « montrer que le véganisme n'est pas [...] que pour les blancs », soulignant que l'image du véganisme dans les médias est loin de montrer toute sa diversité. En ce sens, le Festival afro-végane de Montréal peut être vu comme participant à une lutte contre les idées reçues et le véganisme blanc (*white veganism*) – ce véganisme qui ne tient pas compte de la variété des expériences humaines qui existent au-delà des perspectives blanches et privilégiées.

Pour Spaicy Bazile, coach de transition végane, le festival était l'occasion de faire rayonner le véganisme comme étant « synonyme de plaisir » et en harmonie avec les traditions culinaires de chacun·e. C'est en replongeant dans ses racines haïtiennes qu'elle a entamé son exploration du véganisme, et c'est ce cheminement qu'elle encourage chez ses client·e·s : « Quand on fait une transition, on commence par ce qu'on aime déjà. On retourne vers les recettes qu'on apprécie...et on revisite, tout simplement! »

Pour Hamidou Maiga, fondateur de Hamidou Horticulture, il est important de souligner qu'en Afrique, « contrairement à ce que l'on pense, il y a énormément de plats à base de végétaux, car la viande coûte cher ». Ce producteur de légumes africains et tropicaux, basé à Montréal, a indiqué au *Délit* qu'un festival qui fait la promotion de l'afro-véganisme – et par le fait même « des végétaux afro », selon lui – permet de montrer la culture africaine à travers les plats et les plantes originaires du continent.

Pour Luce-Yole Toussaint, l'événement était un succès et une source de fierté ; tant les festivalier·ère·s que les marchand·e·s ont manifesté leur intérêt pour une édition de plus grande envergure l'année prochaine. La seconde édition s'avère déjà certaine pour la cofondatrice, qui affirme qu'une rencontre est déjà en cours de planification pour prévoir le déroulement de l'édition 2023. « La population de Montréal est ouverte et prête pour une [diversité dans le véganisme]. » ☺

RENCONTREZ L'ÉQUIPE!

Nouvelle année, nouvelle équipe! Les membres du conseil éditorial du *Délit* vous dévoilent leur mot préféré.



Gabrielle Genest
Rédactrice en chef
Basilic



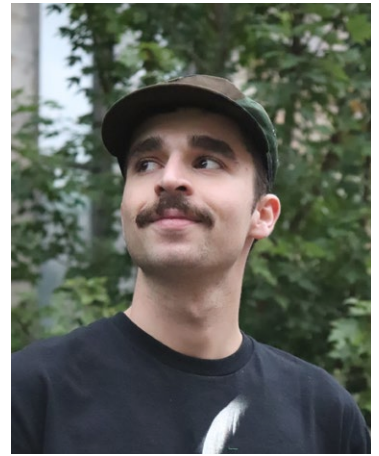
Léonard Smith
Production
Mythe



Camille Matuszyk
Correction
Plume



Paul Hajage
Correction
Céleste



Alexandre Gontier
Vie nocturne
Os



Béatrice Vallières
Actualités
Non



Alexia Leclerc
Actualités
Citronnelle



Malo Salmon
Société – Opinion
Irisé



Myriam Bourry-Shalabi
Société – Enquêtes
Choucroute



Sophie Ji
Culture
Sophisme



Laura Tobon
Visuel
Regard



Marie Prince
Visuel
Pamplémousse



Anna Henry
Réseaux sociaux
Ecclesiastique



Dilara Bhuiyan
Multimédias
Asymptote



Mia Ballestrazzi
Multimédias
Extase



AGA & Appel de candidatures

Les membres de la Société des publications du Daily (SPD), éditrice du McGill Daily et du Délit, sont cordialement invités à son **Assemblée générale annuelle** :

Le jeudi 27 octobre @ 18h

**McGill Centre Universitaire,
3480 McTavish, Salle 107
et sur Zoom:**



La présence des membres candidats au conseil d'administration est fortement encouragée.

La Société des publications du Daily est à la recherche d'une représentante de communauté pour son conseil d'administration.

Les membres du conseil de la SPD se rencontrent au moins une fois par mois pour discuter de l'administration du McGill Daily et du Délit, et ont l'occasion de se prononcer sur des décisions liées aux activités de la SPD. Les membres du conseil peuvent aussi s'impliquer dans divers comités, dont les objectifs vont de la levée de fonds à l'organisation de notre série annuelle de conférences sur le journalisme.

Pour RSVP à l'AGA et/ou pour déposer votre candidature : dailypublications.org/aga-2022

Questions? chair@dailypublications.org

Date limite: le vendredi 21 octobre @ 23h59